



JUSTICE ET ATTENTATS UN TRAVAIL SOCIOLOGIQUE MENÉ PAR LA FONDATION FLAUBERT

La Fondation Flaubert de l'Université de Rouen créée en 2014 est une association de sensibilisation aux sciences humaines et sociales.

Une de ses membres nous a présenté différents livres engagés sur les tribunaux et le terrorisme, dont le livre "Procès du terrorisme : justice d'hier à aujourd'hui" (porté Antoine Mégie, Enseignant-chercheur à l'Université de Rouen Normandie, en association avec les membres du CUREJ, de DySoLab et d'HisTéMé) qui a reçu le Prix de la Fondation Flaubert en 2019 et « Mardi 11 Septembre » un récit autobiographique d'une victime de l'attentat du Wall Trade Center.

Elle a pris l'exemple du procès des attentats de Charlie Hebdo qui se déroule actuellement à Paris. Ses explications nous ont particulièrement intéressé car elles touchent un domaine de la justice et des événements particulièrement marquants. Pour écrire ces livres, les sociologues ont étudié les comportements des terroristes avant et après « le passage à l'acte » pour mieux les accompagner vers la voie de la dé-radicalisation.

Elle nous a expliqué que le devoir de mémoire était très important pour ne pas refaire la même erreur et respecter toutes les victimes de ces attentats.

Elle a aussi expliqué que les procès comme ceux des attentats du 13 novembre 2015 sont accessibles à tous à partir de 18 ans. Pour y assister, il faut en faire la demande à la préfecture. Mais il faut y aller avec un intérêt culturel et pas spectaculaire.

Plus d'infos sur www.fondation-flaubert.fr

*Chauvin Gabriel, Matisse Godart
élèves de Seconde 10, Lycée Senghor, Évreux*